

## Conseils utiles pour les parents

**Comment suivre au plus près la scolarité de votre enfant** : participez aux réunions parents-professeurs (4 dans l'année) pour rencontrer les enseignants de la classe et le professeur principal. Consultez régulièrement le carnet de liaison : vous y trouverez toutes les communications faites aux parents. Il vous servira aussi à demander rendez-vous aux enseignants. Consultez régulièrement le site du collège (pronote) : vous y trouverez de nombreux renseignements et l'accès à la scolarité de votre enfant : emploi du temps, modifications, devoirs à faire, etc.

**Comment participer à la vie de l'établissement** : représentez les parents aux conseils d'administration, aux conseils de classe.

## Que faire si...

**... votre enfant rencontre des difficultés** : Vous prenez rendez-vous avec le professeur principal sans attendre la fin du trimestre. Il pourra vous écouter, vous aider et vous conseiller.

**... vous rencontrez des difficultés financières** : vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège. Le fonds social collégien peut vous aider pour les dépenses liées à la scolarité. Pour tout renseignement adressez-vous à notre gestionnaire. Prenez aussi rendez-vous avec notre assistante sociale.

## Que représente l'entrée en 6e pour l'enfant ?

Un environnement qui change, les élèves découvrent un nouvel univers.

Une organisation différente : il faut apprendre à organiser son temps libre.

Une accélération du rythme des apprentissages : il faut s'habituer à écrire plus vite, à noter l'essentiel. Ce sont d'autres méthodes de travail.

Vers plus d'autonomie, plus de travail personnel et plus de responsabilité.

**C'est une rupture nécessaire pour grandir.**

**Les parents doivent accompagner le passage au collège pour que l'élève soit serein et construise son parcours avec succès.**

**Pour l'enfant comme pour les parents, l'entrée en 6e est une étape importante à franchir avec enthousiasme.**

## Collège Jean Moulin

01.46.86.25.90

Le collège Jean Moulin accueillera à la rentrée 2022

- 5 classes de 6ème
- 5 classes de 5<sup>e</sup>, 4 de 4<sup>e</sup> et 5 de 3<sup>e</sup>

Cette année 450 élèves étaient inscrits au collège. Notre collège est labellisé Éducation au développement durable.



Nous proposons aux élèves un certain nombre de dispositifs pour l'accompagnement :

- des heures de soutien et du travail en petit groupe,
- de l'accompagnement éducatif le soir (**L'École après l'école**) pour faire leurs devoirs et revoir les leçons avec des personnels de l'Éducation nationale
- le dispositif "**École ouverte**" : des journées pendant les vacances (sauf Noël) où sont accueillis les enfants pour du travail scolaire ET des sorties culturelles ou sportives,
- un travail en relation avec les délégués parents d'élèves
- des sessions de devoirs communs, une préparation à l'oral qui commence dès la 5<sup>e</sup> (nouvelle épreuve au lycée)
- de petits groupes pour faire de l'expérimentation en sciences
- du latin et du grec pour le cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)

De nombreux projets permettent aux élèves de s'engager et de concrétiser des actions comme :

- intégrer une équipe de l'association sportive du collège
- participer au conseil de la vie collégienne pour participer à la vie du collège
- rencontrer des professionnels de tout environnement
- se former au secourisme et aux premiers secours (PSC1)
- intégrer un groupe de « Cadets de la sécurité »
- être éco-délégué et porter le projet du développement durable
- participer à la chorale
- participer aux différentes commémorations nationales
- ...



Consultez notre site

<http://www.college-jean-moulin.fr/>

## Les adultes au collège : Qui est qui ?

**La principale**, cheffe d'établissement, dirige le collège avec la principale adjointe et la gestionnaire.

*Mme Raoul-Réa, principale*  
*Mme Romana-Ouensanga, principale adjointe*

**La gestionnaire** s'occupe de la gestion du budget du collège et de son entretien. C'est à elle que doivent être adressés les dossiers de bourse et de cantine. Elle travaille avec une secrétaire d'intendance. *Mme Jubely, adjointe gestionnaire. Mme Chaouki, secrétaire d'intendance*

**Les AED (surveillants)** sont présents tout au long de la journée. Ils encadrent les élèves à l'entrée, dans la cour, à la demi-pension, dans les salles d'étude, à la sortie.

**Le CPE ou conseiller principal d'éducation.** Il organise le travail de l'équipe de surveillants pour assurer le suivi des élèves en veillant au respect des règles de vie et de droit, *M. Martin, CPE*

**Le professeur principal** guide et fait le lien avec l'ensemble des professeurs de la classe. C'est à lui qu'il faut demander un rendez-vous pour toute difficulté.

**La professeure documentaliste** gère un espace particulier : le centre de documentation et d'information (CDI) dans lequel chacun peut venir travailler, lire, emprunter des livres ou magazines. Elle contribue au développement de l'autonomie par un travail sur les méthodes. *Mme Azzoun*

**La PsyEN ou psychologue de l'éducation nationale** aide les élèves et les parents à construire le parcours scolaire des élèves par une information sur les métiers et les filières et travaille avec eux la connaissance de soi. *Mme Antonio*

**L'assistante sociale** apporte son aide face aux problèmes de la vie quotidienne. Elle informe les jeunes et leurs familles sur leurs droits, les oriente vers les services compétents et les accompagne dans leurs démarches. Elle est tenue au secret professionnel. *Mme Peiron*

**L'infirmière scolaire** s'occupe de la santé des élèves et de l'éducation à la santé. *Mme Bajdouri*

## Collège mode d'emploi

### Le régime des sorties

L'enfant peut être **demi-pensionnaire** et donc manger à la cantine. Les repas sont élaborés par notre chef cuisinier sur place.

Il peut être **externe autorisé à sortir** : dans ce cas il peut partir du collège après sa dernière heure de cours. Il peut être **externe non autorisé à sortir** : dans ce cas il reste au collège jusqu'à 17h30 tous les jours.

### Les horaires du collège

Le collège ouvre ses portes le matin à 7h45 et les cours commencent à 8h00. Ils reprennent à 13h30 (ouverture des portes à 13h20). Les élèves doivent être en rang à 7h55 dans la cour. Les élèves qui arrivent en retard sont sanctionnés.

### Le carnet de liaison

Il est le lien entre les parents et le collège. Il est impératif que l'enfant l'ait toujours sur lui. Il doit être présenté pour entrer et sortir du collège en fonction du régime d'autorisation de sortie de l'enfant et de son emploi du temps. **Les billets roses** servent à justifier les absences, à faire auprès de la CPE.

### Le règlement intérieur

C'est le contrat qui définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire.

### Les casiers : priorité aux élèves de 6e

Les élèves demi-pensionnaires, ou les élèves qui en font la demande auprès du CPE peuvent bénéficier d'un casier personnel dont ils seront responsables. Il suffit d'acheter ensuite un cadenas. Voir les conditions d'utilisation données auprès du CPE

### Les Devoirs Faits et Ateliers

La plupart des cours au collège terminent à 16h30 et le collège propose, gratuitement, aux élèves une heure pour faire les devoirs ou participer à des ateliers (Langues vivantes, programmation, ...) de 16h30 à 17h30 le plus souvent. Les élèves sont encadrés par les professeurs du collège ou les AED ou des professeurs des écoles.

### L'association sportive (AS)

Elle propose les mercredis après midi de pratiquer, avec les professeurs d'EPS des activités sportives. Une présentation des activités sera faite en début d'année scolaire.

### Le FSE ou Foyer socio éducatif

Il a pour fonction de participer à la vie du collège. Il propose également des clubs sur la pause méridienne permettant aux élèves de pratiquer des activités éducatives, ludiques, sportives ou pédagogiques, moyennant une modeste participation financière.

**Visitez le site du collège**

<http://www.college-jean-moulin.fr/>